

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : UP-SYSTEM GLAS

Code du produit : 157.024

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Mastic pour carrosserie/produit de rebouchage

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Vosschemie GmbH  
Esinger Steinweg 50  
25436 Uetersen  
Allemagne  
info@vosschemie.de

Téléphone : 04122 717 0  
Téléfax : 04122 717158

**Service responsable** : Laboratoire  
  
04122 717 0  
sds@vosschemie.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : Giftinformationszentrum (GIZ)-Nord,  
Göttingen, Deutschland  
0551 19240

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361d: Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 1	H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

##### Prévention:

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

##### Intervention:

- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

consulter un médecin.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

styrène

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange  
contient  
Résine

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
styrène	100-42-5 202-851-5 601-026-00-0 01-2119457861-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 2; H361d STOT SE 3; H335 STOT RE 1; H372 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 10 - < 20
1-éthylpyrrolidine-2-one	2687-91-4 220-250-6 616-208-00-5 01-2119472138-36	Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360Df	>= 0,1 - < 0,3

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

médecin.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
Appeler immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.  
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Susceptible de nuire au fœtus.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.  
Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)  
Poudre sèche  
Pulvérisateur d'eau

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Enlever toute source d'ignition.  
Ne pas fumer.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Balayer pour éviter les risques de glissade.  
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Ne pas rincer à l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Porter un équipement de protection individuel.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.  
Ne pas fumer.  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Protéger de l'humidité.  
Éviter une exposition directe au soleil.  
Ne pas stocker à des températures dépassant 30 °C / 86 °F.

Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des agents oxydants.  
Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Talc	14807-96-6	VLE 8 hr (Pous-	2 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL

**UP-SYSTEM GLAS**

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

		sière respirable)		
Sulfate de baryum	7727-43-7	VLE 8 hr	5 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
styrène	100-42-5	VLE 15 min	50 ppm 216 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 8 hr	25 ppm 108 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
styrène	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques, Effets chroniques	406 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques, Effets chroniques	85 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques, Effets chroniques	289 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux, Exposition à court terme	306 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques, Effets chroniques	2,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques, Effets chroniques	343 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques, Effets chroniques	10,0 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques, Exposition à court terme	174,25 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux, Exposition à court terme	182,75 mg/m <sup>3</sup>

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
styrène	Eau douce	0,028 mg/l
	Eau de mer	0,014 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,614 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,307 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,2 mg/kg poids

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

		sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	5 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains  
Matériel : Caoutchouc fluoré

Délai de rupture : > 480 min

Épaisseur du gant :  $\geq 0,4$  mm

Directive : DIN EN 374

Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.  
Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.  
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.  
Protection préventive de la peau  
Les gants en butyle ne conviennent pas.  
Les gants en nitrile ne conviennent pas.  
Éviter les gants en caoutchouc naturel.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.  
Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.  
Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique (A-P)

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0      BE / FR      Date de révision: 19.08.2019      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	pâte
Couleur	:	vert
Odeur	:	caractéristique
Point/intervalle d'ébullition	:	145 °C (1.013 hPa) Valeur littérale styrène
Point d'éclair	:	31 °C(1.013 hPa) Valeur littérale styrène
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	6,1 % (v) Valeur littérale styrène
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1,1 % (v) Valeur littérale styrène
Pression de vapeur	:	6,67 hPa (20 °C) Valeur littérale styrène
Densité	:	1,8 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	0,32 g/l Valeur littérale styrène (25 °C)  insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'inflammation	:	490 °C (1.013 hPa) Valeur littérale styrène
Viscosité Viscosité, cinématique	:	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Propriétés explosives	:	Non explosif Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

#### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Éviter les agents démarreurs qui forment des radicaux, les peroxydes et les métaux réactifs.  
Une polymérisation peut se produire.  
La polymérisation est une réaction hautement exothermique et peut générer une chaleur suffisante pour provoquer la décomposition thermique et/ou la rupture des conteneurs.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
En plein soleil pendant une période de temps prolongée.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts  
initiateurs de polymérisation  
Cuivre  
Alliage de cuivre  
Laiton

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

##### **Composants:**

##### **styrène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 11,8 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **1-éthylpyrrolidine-2-one:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): env. 3.200 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

### **Composants:**

#### **styrène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : irritant

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

### **Composants:**

#### **styrène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : irritant

### **1-éthylpyrrolidine-2-one:**

Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **styrène:**

Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire au fœtus.

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

### Composants:

#### **styrène:**

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.  
- Evaluation

#### **1-éthylpyrrolidine-2-one:**

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.  
- Evaluation

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **styrène:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

#### **1-éthylpyrrolidine-2-one:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Composants:

#### **styrène:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Organes cibles : Oreille  
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **1-éthylpyrrolidine-2-one:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **styrène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **styrène:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4,02 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 4,7 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,9 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Micro-organisme naturel): env. 500 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Donnée non disponible:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1,01 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

##### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

##### Composants:

##### **styrène:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 70,9 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Facilement biodégradable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

##### Composants:

##### **styrène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,96 (25 °C)

##### **1-éthylpyrrolidine-2-one:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: -0,2 (20 °C)

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **styrène:**

Répartition entre les compar- : log Koc: 2,55  
timents environnementaux

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique sup- : Donnée non disponible  
plémentaire

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.  
Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
Doit subir un traitement spécial, p.ex. sur un site d'élimination agréé, pour satisfaire aux réglementations locales.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Entreposer les récipients et les mettre à disposition pour le recyclage du matériel en accord avec les réglementations locales.  
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:  
07 02 08, autres résidus de réaction et résidus de distillation

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

**ADN** : UN 1866  
**ADR** : UN 1866  
**RID** : UN 1866  
**IMDG** : UN 1866  
**IATA** : UN 1866

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : RÉSINE EN SOLUTION  
**ADR** : RÉSINE EN SOLUTION  
**RID** : RÉSINE EN SOLUTION  
**IMDG** : RESIN SOLUTION  
**IATA** : Resin solution

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** : 3  
**ADR** : 3  
**RID** : 3  
**IMDG** : 3  
**IATA** : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3

**ADR**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

**RID**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3

### **IMDG**

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E

### **IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Class 3 - Flammable liquids

### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Class 3 - Flammable liquids

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### **ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

### **ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

### **RID**

Dangereux pour l'environnement : non

### **IMDG**

Polluant marin : non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable
- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 3
- Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
P5c LIQUIDES  
INFLAMMABLES
- Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): < 250 g/l  
Teneur en COV pour le produit en configuration prêt à l'emploi.

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H360Df : Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
- H361d : Susceptible de nuire au fœtus.
- H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
BE OEL	: Valeurs limites d'exposition professionnelle
BE OEL / VLE 8 hr	: Valeur limite
BE OEL / VLE 15 min	: Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

## UP-SYSTEM GLAS

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 19.08.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 19.08.2019

---

**Classification du mélange:**

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Repr. 2	H361d
STOT RE 1	H372

**Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.